

ROYAUME DE BELGIQUE

SPF ECONOMIE, P.M.E.,
CLASSES MOYENNES & ENERGIE

Office de la Propriété intellectuelle

NUMERO DE PUBLICATION : 1017922A7

NUMERO DE DEPOT : 2008/0007

Classif. Internat. : B60R

Date de délivrance le : 03 Novembre 2009

Le Ministre pour l'entreprise,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d'invention, notamment l'article 22;

Vu l'arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d'invention, notamment l'article 28;

Vu le procès verbal dressé le 04 Janvier 2008 à 18H55 à l'Office de la Propriété Intellectuelle

ARRETE :ARTICLE 1.- Il est délivré à : DRACHMAN Björn
rue de Longtain 289, B-7100 LA LOUVIERE(BELGIQUE)

représenté(e)(s) par : VAN REEPINGHEN, 276 av. Molière / 13, B-1180 BRUXELLES

un brevet d'invention d'une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SUPPORT POUR PLAQUE D'IMMATRICULATION.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l'invention, sans garantie du mérite de l'invention ou de l'exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeurs(s).

Pour expédition certifiée conforme

Bruxelles, le 03 Novembre 2009
PAR DELEGATION SPECIALE :
DRISQUE S.
Conseiller
S. DRISQUE
Conseiller

Support pour plaque d'immatriculation

5 La présente invention concerne un porte plaque ou support
de plaque d'immatriculation pour un véhicule. On connaît
déjà de tels supports comportant juxtaposé à l'endroit
réservé au positionnement de la plaque, au moins une
région destinée à accueillir une indication ou un logo
10 complémentaire. Il peut s'agir par exemple de l'indication
du pays d'origine ou d'un logo, d'un élément figuratif,
éventuellement coloré, ou d'une inscription quelconque.

Dans l'obscurité ces régions ne sont pas ou mal éclairées,
15 contrairement à la plaque qui comprend un éclairage de
l'extérieur obtenu par une lampe dédiée à cet effet,
combiné ou non au support de plaque, et située en dessous
ou au dessus de la plaque. Cette lampe s'allume avec les
autres feux du véhicule.

20 Selon l'invention on propose un porte plaque, généralement
rectangulaire, comprenant des régions latérales aptes à
recevoir des indications ou décorations complémentaires
qui peuvent être éclairées, de préférence par une lampe
25 intérieure, lesdites régions étant alors essentiellement
translucides ou transparentes translucides.

Selon une particularité de l'invention, le porte plaque
est constitué d'un assemblage d'éléments en plastique ou
30 d'une matière plus noble, par exemple l'inox. Une
combinaison de plastique et d'inox est particulièrement
avantageuse.

Selon un mode de réalisation actuellement préféré, le porte plaque se compose des éléments principaux suivants :

- un élément, par exemple en PVC, qui forme le support de base et dont les mesures peuvent être adaptées par l'homme de l'art et seront par exemple de 500mm x 135mm. Cet élément est à fixer à la carrosserie de manière connue,
- un circuit électronique sur plaque PBC comprenant des LEDs et constituant ainsi la source d'éclairage
- 10 - 2 pièces plates, de préférence en plexi "Trueled", couvrant les éléments électroniques de LED et valorisant la lumière produite par les LED
- une partie en matière noble sans présence de logo ou d'indication, venant se monter sur l'élément plastique et
- 15 comportant un élément central plein destiné à recevoir la plaque proprement dite et une ou deux parties ajourées formant fenêtres latérales sur lesdits éléments couvrant les pièces électroniques à LED,
- un ou plusieurs éléments plats, de préférence facilement
- 20 interchangeables, comprenant le dessin et le logo destiné à recouvrir les dites fenêtres. Ces éléments peuvent être semi-transparents ou ajourés en fonction dudit dessin, logo ou message verbal.

- 25 Le nombre de LED peut varier mais sera compris généralement entre 5 et 30 et ils seront de préférence de diverses couleurs (rouge, vert ou bleu).

Les figures annexées illustrent davantage l'invention.

La fig. 1 représente une plaque support en plastique, selon l'invention comportant de part et d'autre de l'emplacement destiné à la plaque d'immatriculation deux régions aptes à recevoir les éléments figuratifs ou
5 verbaux susmentionnés.

La fig. 2 représente un circuit électronique pour l'éclairage à base de LED destiné à éclairer les dits éléments figuratifs ou verbaux. Cet aspect du produit
10 révèle un circuit électronique et un assemblage de LED qui fait partie de l'invention.

La fig. 3 est une plaque de recouvrement desdites parties électroniques et valorise par transparence la lumière des
15 leds.

La fig. 4 est une plaque en matière plus noble tel l'innox qui se monte sur l'élément en plastique 1.

20 La figure 5 illustre deux éléments à fixer de part et d'autre de la plaque d'immatriculation, sur la plaque d recouvrement de la fig. 3.

On comprendra que la portée de l'invention n'est pas
25 limitée par l'exemple susmentionné et que de nombreuses variations peuvent y être apportées tout en restant dans le cadre de l'invention revendiquée.

Revendications :

5

1) Support de plaque d'immatriculation pour véhicules comprenant une ou deux fenêtres latérales, à côté de l'emplacement prévu pour la plaque, aptes à recevoir un élément verbal ou figuratif, par exemple représentant un logo ou une indication, caractérisé en ce qu'un élément d'éclairage spécifique est situé dans ladite fenêtre en dessous de l'élément figuratif ou verbal.

2) Support selon la revendication 1 dans lequel l'élément d'éclairage comprend un circuit électronique associé à des LED.

3) Support selon la revendication 2 dans lequel il y a entre 5 et 30 LED de couleurs différentes.

20

4) Support selon n'importe laquelle des revendications 1 à 3 caractérisé en ce qu'il comprend en outre un élément de diffusion et/ou de coloration de lumière recouvrant l'élément d'éclairage.

25

5) Support selon n'importe laquelle des revendications 1 à 4 caractérisé en ce que le ou les éléments verbaux et/ou figuratifs sont facilement interchangeables, par exemple par encliquetage.

30

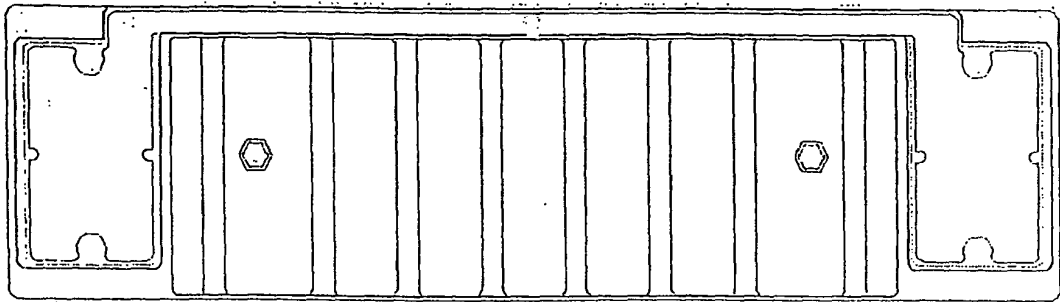


FIG. 1

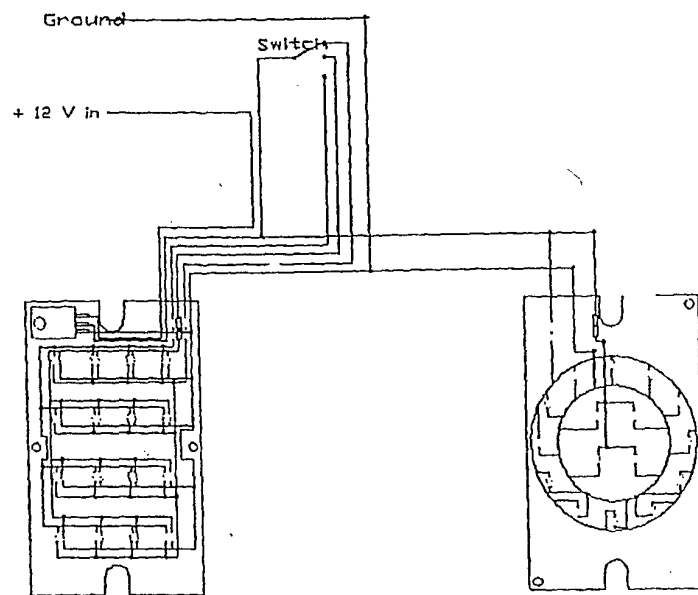


FIG. 2

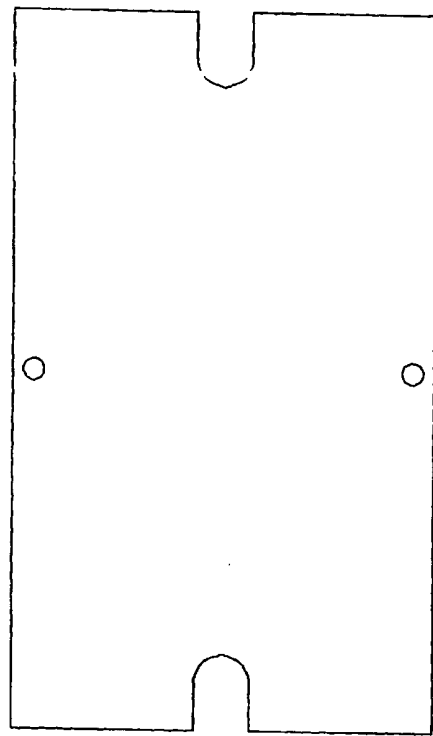


FIG. 3

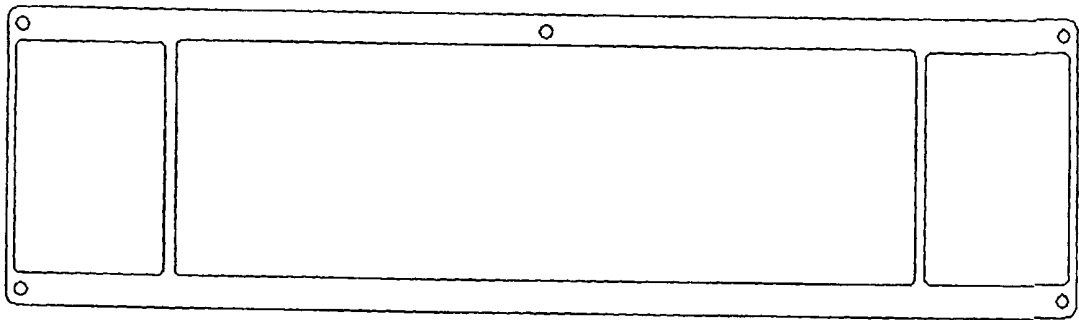


FIG. 4

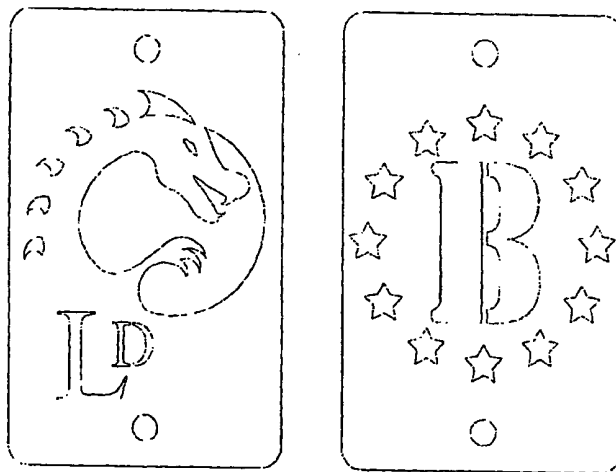


FIG. 5

7.

2008/0007

Abrégé

Support pour plaque d'immatriculation

L'invention concerne un support de plaque d'immatriculation pour véhicules comprenant une ou deux fenêtres latérales, à côté de l'emplacement prévu pour la plaque. Ces fenêtres reçoivent un élément verbal ou figuratif, par exemple représentant un logo ou une indication. Un élément d'éclairage spécifique est situé dans ladite fenêtre en dessous de l'élément figuratif ou verbal et comprend un circuit électronique associé à des LED, de préférence de couleurs différentes. L'élément d'éclairage peut être avantageusement recouvert d'un élément de diffusion lumineuse.